

26/02/2014 16:49:00

Biométhane: premier contrat de raccordement au réseau de GRTgaz

PARIS, 26 fév 2014 (AFP) - GRTgaz a annoncé mercredi avoir signé en Saône-et-Loire un premier contrat de raccordement à son réseau de transport de gaz avec un producteur de biométhane, une source d'énergie renouvelable en plein décollage en France.

Le contrat a été signé avec le SMET 71, organisme qui traite les ordures ménagères produites par 317 communes de l'est du département de Saône-et-Loire, et compte en transformer 73.000 tonnes en gaz chaque année dans son unité de méthanisation de Chagny.

Dès 2015, "environ 18 gigawattheures de biométhane seront injectés tous les ans dans le réseau de transport, ce qui représente à peu près la consommation moyenne annuelle de gaz d'une commune de 2.800 habitants", a précisé GRTgaz dans un communiqué

"Le gaz produit sera épuré pour avoir les mêmes propriétés que le gaz naturel et servira pour la consommation des communes et des industriels environnants", a précisé GRTgaz, filiale de GDF Suez qui gère l'essentiel du réseau français de gazoducs.

Le biogaz ou biométhane est issu de la fermentation de matières organiques, elles-mêmes issues de déchets agricoles, ménagers ou industriels.

Cette énergie renouvelable est en pleine phase d'émergence en France et selon GRTgaz, 3 à 6 térawattheures (TWh) de biométhane pourraient être injectés dans les réseaux de gaz naturel à l'horizon 2020.

mpa/fpo/mcj